

Exemples de remboursement en 2020	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance maladie	Remboursement avec la formule F1 <small>Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie</small>	Reste à charge pour l'adhérent	Remboursement avec la formule F2 correspondant à l'Option Plus <small>Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie</small>	Reste à charge pour l'adhérent
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en établissements médicaux, chirurgicaux, obstétrique	20 €	0 €	20 €	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	355 €	247,70 €	24 €	83,30 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	431 €	247,70 €	24 €	159,30 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière facturée 85 € pour une durée de 5 jours	425 €	0 €	175 €	250 €	250 €	175 €
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	9 €	15 €	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	6,90 €	34 €	25,30 €	15,60 €
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500 €	84 €	416 €	0 €	416 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse à tarif maîtrisé)	538,70 €	84 €	156 €	298,70 €	216 €	238,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à tarif libre)	538,70 €	75,25 €	139,75 €	323,70 €	193,50 €	269,95 €
Optique						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125 €	22,50 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec verres unifocaux simples (monture à 100€)	345 €	0,09 €	344,91 €	0 €	344,91 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec des verres complexes avec une monture à 100€	725 €	0,09 €	549,91 €	175 €	599,91 €	125 €
Aides auditives pour les adultes						
Aide auditive de classe I par oreille (100% Santé)	1 100 €	210 €	140 €	750 €	490 €	400 €
Aide auditive de classe II par oreille (tarif libre)	1 476 €	210 €	140 €	1 126 €	490 €	776 €
Médecines douces						
3 séances chez un ostéopathe	70€ x 3 séances soit 210€	0 €	100 €	110 €	120 €	90 €

Les montants concernant le reste à charge sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle, les professionnels de santé restant libres de codifier leurs actes comme ils le souhaitent.

Exemples de remboursement en 2020	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance maladie	Remboursement avec la formule F2	Reste à charge pour l'adhérent	Remboursement avec la formule F3 correspondant à l'Option Plus	Reste à charge pour l'adhérent
			Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie		Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie	
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en établissements médicaux, chirurgicaux, obstétrique	20 €	0 €	20 €	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	355 €	247,70 €	107,30 €	0 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	431 €	247,70 €	183,30 €	0 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière facturée 85 € pour une durée de 5 jours	425 €	0 €	250 €	175 €	400 €	25 €
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	25,30 €	15,60 €	29,90 €	11 €
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500 €	84 €	416 €	0 €	416 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse à tarif maîtrisé)	538,70 €	84 €	216 €	238,70 €	396 €	58,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à tarif libre)	538,70 €	75,25 €	193,50 €	269,95 €	354,75 €	108,70 €
Optique						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125 €	22,50 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec verres unifocaux simples (monture à 100€)	345 €	0,09 €	344,91 €	0 €	344,91 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec des verres complexes avec une monture à 100€	725 €	0,09 €	599,91 €	125 €	659,91 €	65 €
Aides auditives pour les adultes						
Aide auditive de classe I par oreille (100% Santé)	1 100 €	210 €	490 €	400 €	890 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille (tarif libre)	1 476 €	210 €	490 €	776 €	840 €	426 €
Médecines douces						
3 séances chez un ostéopathe	70€ x 3 séances soit 210€	0 €	120 €	90 €	140 €	70 €

Les montants concernant le reste à charge sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle, les professionnels de santé restant libres de codifier leurs actes comme ils le souhaitent.

Exemples de remboursement en 2020	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance maladie	Remboursement avec la formule F3 <small>Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie</small>	Reste à charge pour l'adhérent	Remboursement avec la formule F4 correspondant à l'Option Plus <small>Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie</small>	Reste à charge pour l'adhérent
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en établissements médicaux, chirurgicaux, obstétrique	20 €	0 €	20 €	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	355 €	247,70 €	107,30 €	0 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	431 €	247,70 €	183,30 €	0 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière facturée 85 € pour une durée de 5 jours	425 €	0 €	400 €	25 €	425 €	0 €
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	29,90 €	11 €	29,90 €	11 €
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500 €	84 €	416 €	0 €	416 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse à tarif maîtrisé)	538,70 €	84 €	396 €	58,70 €	455 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à tarif libre)	538,70 €	75,25 €	354,75 €	108,70 €	462,25 €	1,20 €
Optique						
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125 €	22,50 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec verres unifocaux simples (monture à 100€)	345 €	0,09 €	344,91 €	0 €	344,91 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec des verres complexes avec une monture à 100€	725 €	0,09 €	659,91 €	65 €	699,91 €	25 €
Aides auditives pour les adultes						
Aide auditive de classe I par oreille (100% Santé)	1 100 €	210 €	890 €	0 €	890 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille (tarif libre)	1 476 €	210 €	840 €	426 €	1 190 €	76 €
Médecines douces						
3 séances chez un ostéopathe	70€ x 3 séances soit 210€	0 €	140 €	70 €	160 €	50 €

Les montants concernant le reste à charge sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle, les professionnels de santé restant libres de codifier leurs actes comme ils le souhaitent.

Exemples de remboursement en 2020	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance maladie	Remboursement avec la formule F4	Reste à charge pour l'adhérent
			Ce montant n'intègre pas le remboursement de l'Assurance maladie	
Hospitalisation				
Forfait journalier hospitalier en établissements médicaux, chirurgicaux, obstétrique	20 €	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	355 €	247,70 €	107,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération de la cataracte	431 €	247,70 €	183,30 €	0 €
Chambre particulière facturée 85 € pour une durée de 5 jours	425 €	0 €	425 €	0 €
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	23 €	1 € au titre de la participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	29,90 €	11 €
Dentaire				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500 €	84 €	416 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse à tarif maîtrisé)	538,70 €	84 €	455 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à tarif libre)	538,70 €	75,25 €	462,25 €	1,20 €
Optique				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125 €	22,50 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec verres unifocaux simples (monture à 100€)	345 €	0,09 €	344,91 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) avec des verres complexes avec une monture à 100€	725 €	0,09 €	699,91 €	25 €
Aides auditives pour les adultes				
Aide auditive de classe I par oreille (100% Santé)	1 100 €	210 €	890 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille (tarif libre)	1 476 €	210 €	1 190 €	76 €
Médecines douces				
3 séances chez un ostéopathe	70€ x 3 séances soit 210€	0 €	160 €	50 €

Les montants concernant le reste à charge sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle, les professionnels de santé restant libres de codifier leurs actes comme ils le souhaitent.